

Tribune des groupes du conseil municipal



Majorité municipale

COVID, vaccin, un point sur la situation

Depuis plus d'un an maintenant, nos vies sont rythmées par la COVID.

Le seul espoir de retrouver une vie normale passe par la vaccination. Plus nous serons nombreux à nous faire vacciner, moins le virus circulera et plus il perdra de sa capacité à se propager.

Depuis le début de la deuxième vague, la majorité municipale se réunit chaque semaine, en y associant l'opposition, pour faire le point sur l'évolution de la crise sanitaire.

Toutes les décisions en rapport avec la gestion de cette crise sont prises dans cette instance qui se veut être un lieu d'échanges et de concertation afin de prendre la décision juste.

Dès que cela a été rendu possible, nous nous sommes engagés aux côtés du Groupe Hospitalier Seclin Carvin pour mettre en place un centre de vaccination volontaire, alors que l'ARS n'avait initialement pas retenue notre candidature.

Depuis, c'est grâce à la mobilisation des médecins, des infirmier(ère)s, des agents de la ville, mais aussi de ceux de villes limitrophes, que nous nous tenons prêts pour accélérer la cadence de cette campagne de vaccination.

Car, sans doses fournies par l'ARS, pas de vaccination. C'est hélas ce que nous avons connu à plusieurs reprises alors que nous nous étions préparés à vous accueillir.

A ce jour, 4 776 injections ont été réalisées dont 3 285 premières injections et 1 491 deuxièmes injections.

Le nombre de doses prélevées par flacon dépend du matériel livré par le Centre Hospitalier.

En cas de doses supplémentaires, de rendez-vous non honoré, de contre-indication à la vaccination ou de personne ne répondant pas aux critères d'éligibilité, afin de ne perdre aucune dose, nous contactons les personnes inscrites sur la liste d'attente.

Aussi, croyez bien que tout est mis en œuvre par la municipalité pour répondre présent sur cette vaste campagne de vaccination qui doit s'intensifier.

Une fois encore merci à à toutes et tous qui rendent possible ce dispositif.

Même vaccinés, continuons à respecter les gestes barrières et portez votre masque !

Dominique HOGUET
Conseillère municipale déléguée à la Santé

Seclin en Commun

Le lycée professionnel de Seclin relève le défi de maintenir le cap en pleine crise tout en préparant l'avenir !



Alors que les équipes du lycée sont mobilisées pour accompagner au mieux leurs élèves pour les préparer tant aux examens qu'à leur futur métier, l'équipe de Direction (Madame Dayon et Madame Carlier) a préparé la rentrée 2021 et annonce le développement de l'établissement pour coller au mieux aux besoins économiques et éducatifs du territoire.

Le Lycée Les Hauts de Flandre compte cette année 480 élèves et propose des formations dans le domaine commercial, administratif, industriel, des soins à la personne et une 3ème de préparation à la voie professionnelle.

A la rentrée 2021, l'ouverture de nouvelles filières va porter les effectifs à 530 élèves, passant l'établissement en catégorie supérieure (catégorie 3 sur les 4 existantes), s'ouvrant de nouveaux horizons et permettant l'orientation choisie des élèves.

Les ouvertures de filières sont multiples :

- Une classe de 2^{nde} Générale et Technologique. Le lycée professionnel sera désormais aussi un lycée technique offrant de nouvelles opportunités de poursuite scolaire de proximité,
- Une classe de 1^{ère} ST2S, Sciences et Technologies de la Santé et du Social pour les élèves intéressés par les secteurs du soin et de la santé,
- Un BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) en apprentissage, destinée à un public intéressé par l'animation ou l'accompagnement d'enfants, de personnes âgées ou handicapées : une nouvelle opportunité aux jeunes du secteur de poursuivre leurs études,
- Deux nouvelles options seront proposées : l'italien et la Langue des Signes ainsi que l'option EPS.

Le lycée, déjà impliqué dans les programmes européens continuera de valoriser l'ouverture au monde, l'inclusion et le développement des compétences linguistiques.

Soulignons le travail des enseignants qui maintiennent la continuité pédagogique en alternant présentiel et distanciel, de la Vie Scolaire qui assure le lien avec les familles, propose soutien scolaire et aide aux devoirs et de la MLDS (Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire) qui assure la prévention, le repérage et le traitement du décrochage en proposant un accompagnement individualisé.

Tout est mis en œuvre pour qu'en choisissant la voie professionnelle, les jeunes choisissent une voie de réussite.

Rachel Pellizzari
Seclin en Commun

N° 1177

du 08/04/2021

au

15/04/2021

COMMERCANTS, AGRICULTEURS, ASSOCIATIONS : LA SOLIDARITE SECLINOISE PLUS FORTE QUE JAMAIS

En cette période compliquée, pour toutes et tous, liée à la lutte contre la pandémie de la Covid 19, la Municipalité, les associations, les commerçants, les agriculteurs continuent d'œuvrer pour soutenir les Seclinois. Les actions se multiplient : ramasse chez Leclerc, dons des agriculteurs locaux et solidarité des associations dédiées.

Collectes des invendus chez Leclerc

Une première dans notre commune : la ramasse de produits invendus. C'est à l'initiative du Maire, François-Xavier Cadart, que ce beau projet solidaire a vu le jour. Une première qui a débuté au mois de mars. En partenariat avec le magasin E. Leclerc, l'association «Aide aux Défavorisés Économiques» (A.D.E.) récupère gratuitement, et cela deux fois par mois, les invendus de l'enseigne Seclinoise «Il s'agit de produit frais, dont la date de vente arrive à échéance», explique Didier Vandekerckhove, Conseiller délégué aux Droits, à l'Autonomie et à la Sensibilisation aux Handicaps. Il y a aussi des produits dont l'emballage a été abîmé». Plusieurs centaines de kilos de produits frais ont pu être collectés. Ce qui n'est pas distribué par l'A.D.E. est partagé aux trois autres associations d'entraide seclinoises. «Nous collectons aussi, deux fois par semaine, les pizzas invendues chez Arti Pizza» souligne Rachida Bendif du Secours Populaire.

Les agriculteurs du Nord offrent des denrées

Autre bel élan de solidarité, celui d'une dizaine d'agriculteurs et agricultrices de la région. Une action à destination des associations seclinoises d'entraide (A.D.E. Epicerie solidaire, Secours Populaire ...). 300 kilos de pommes de terre et 60 litres de lait ont ainsi été offerts par la Coordination rurale 59 (CR59) et la Fédération «FaireFrance, le lait équitable». Des denrées qui seront distribuées dans les jours à venir par les associations seclinoises. «Des produits locaux pour aider ceux qui en ont besoin» souligne Carlos Descamps, Président du CR59. «Je m'étais renseigné sur les besoins auprès de la municipalité, indique Benoît Defoort, agriculteur à Seclin-Wattiersart. Cela fait plaisir de faire plaisir».

Subventions du Département

Le Département du Nord va verser à la Commune de Seclin une subvention (2500€) à destination du Secours Populaire, du Bol d'air et de l'A.D.E. Un fond de solidarité COVID qui va permettre de soutenir plus de 150 familles seclinoises.

Secours Populaire Français : Rachida Bendif - 03.74.68.27.17
Le Bol d'air - Epicerie Solidaire : Denyse Brillon - 06.89.63.65.57
Aide aux Défavorisés Économiques : Claude D'Henry - 03.20.32.44.09
Les Restaurants du Cœur : 03.20.97.61.27





PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN VILLE

Depuis début mars 2021, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus, en agglomération, et cela de 06h00 à 19h00. À Seclin, dans toute la ville (Marché, rues ...), le port du masque est obligatoire, ainsi que sur les berges du canal et dans les espaces verts urbains. Par dérogation, les cyclistes et personnes pratiquant une activité sportive intense (course à pied) ne sont pas dans l'obligation de porter un masque. Ensemble, luttons contre la pandémie de la COVID 19.



LA PASSIONNANTE DECOUVERTE DE L'ARCHITECTURE SECLINOISE AVEC LE PETIT-FILS DE JACQUES MOLLET



C'est une visite guidée de l'Office de Tourisme qui fera date ! Samedi 27 mars, grâce à Sophie Chiche, guide-conférencière de l'Office de Tourisme de Seclin et Environs, un petit groupe d'amoureux de l'Histoire de Seclin et de son architecture a eu la chance de découvrir les trésors de notre cité, avec la participation fascinante d'Alan Mollet, le petit-fils de Jacques Mollet, dernier représentant de la «lignée» des architectes Mollet à qui nous devons parmi les plus beaux bijoux de la capitale du Mélandois.

Etudiant en droit dans le but de devenir généalogiste, Alan Mollet nous a éclairés sur les coulisses de la construction et de la reconstruction de Seclin, des années 1920, après la Première Guerre Mondiale, aux années 1980... en passant bien sûr par les années 30 marquées par l'art nouveau puis l'art déco, et bien sûr la reconstruction de Seclin après la Seconde Guerre Mondiale, puisque notre ville avait été en grande partie détruite.

De la Collégiale à l'extension de l'Hôtel de Ville actuel

La visite architecturale de Sophie Chiche commence par les origines de «Seclin, la sacrée», avec la fondation du premier mausolée à Saint Piat au VII^{ème} siècle, l'édification de la Collégiale au Moyen-Age, la construction de son quartier canonial... Arrêt ensuite devant les «bains douches» (l'actuelle bibliothèque), bâtis en 1927 dans le plus pur style art déco par la famille Mollet à la demande du maire Paul

Durot. Un bâtiment, tout comme la salle des fêtes, qui reste aussi magnifique que symbolique, comme l'a révélé avec émotion Alan Mollet : «j'ai retrouvé un document de mon arrière arrière grand-père, Victor Mollet, daté de 1918, qui décrit un véritable chaos à Seclin et dans la région de Lille après la fuite des Allemands à la fin de la Première Guerre Mondiale. Victor Mollet avouait ne pas savoir par où commencer tant il y avait à reconstruire...»

L'Histoire prouvera que Victor, Louis, et Jacques Mollet eurent l'énergie et le génie de marquer Seclin et Lille de leur empreinte architecturale. Car les Mollet, ce sont les bains-douches et la salle des fêtes de Seclin, mais aussi nombre de maisons encore aujourd'hui très majestueuses, puis l'extension de l'actuel Hôtel de Ville de Seclin. Mais également l'atrium du Palais des Beaux-Arts de Lille, ainsi que son extension en verre ! Sans compter la fameuse «Villa Saint-Charles» à Lambersart.

Quand on voit l'attachement des architectes Mollet à Seclin, on ne peut qu'être que fiers de cet héritage, qui s'inscrit dans une Histoire remarquable. Comme l'a encore montré Sophie Chiche le 27 mars en passant du château Guillemaud à la porte des Boulets, de l'Hôpital Marguerite de Flandre à la plus vieille maison de Seclin située rue Carnot, de la Collégiale à la salle des fêtes.

Prochaine visite guidée de l'Office de Tourisme (sous réserve), dimanche 25 avril. Renseignements au 09.72.52.85.03.

SOLIDARITÉ : LES COMMERCES FERMÉS TRAVAILLENT QUAND MÊME POUR NOUS

Depuis le 20 mars et l'annonce du 3e confinement par le gouvernement, certains commerces ont dû refermer. Boutiques de vêtements, chaussures, bijoux, d'esthétique, photographie. Sans compter les cafés et les restaurants qui ne peuvent toujours pas accueillir de convives. Les commerçants seclinois se battent et travaillent tous les jours pour contenter leur clientèle. Depuis octobre, la Ville propose des pages dédiées (adresses, bons plans, solidarité ...) **Plus de renseignements sur le site web officiel de la Ville de Seclin : <https://www.ville-seclin.fr>.**



DON DU SANG : 126 DONNEURS LE 1^{ER} AVRIL

Jeudi 1^{er} avril, l'Etablissement Français du Sang a organisé sa collecte de Printemps dans la salle Ronny-Coutteure située dans l'Espace Communal Mouchonnère. Les Seclinois et Seclinoises ont répondu présents. 126 dons et cinq nouveaux donneurs. La prochaine collecte aura lieu le 07 juin 2021. **Uniquement sur rendez-vous via l'url : <https://bit.ly/3hkdLqz>.**



« LE 21 » : AU TRAVAIL COMME A LA MAISON

C'est dans l'ancien bâtiment des Textiles Lefebvre, 21 rue du Luyot, dans la Zone Industrielle, que Chloé Labalette a créé en 2017 un espace de coworking novateur, élégant, design, et douillet... « Le 21 », c'est le bureau comme à la maison, mais avec un environnement convivial où la solidarité et l'entraide entre professionnels de différents horizons se conjuguent pour travailler efficacement et agréablement.

20 bureaux tout confort et design

Le tour du propriétaire, c'est Nathalie Combard, souriante et sereine directrice qui propose de le faire. « **Le 21 regroupe 18 bureaux de 15 mètres carrés et 2 plus grands de 36 et 40 mètres carrés pour des réunions ou des équipes un peu plus étoffées. Une quarantaine de personnes se croisent chaque jour dans ces lieux** ». L'idée de départ, c'était bien sûr de « **pouvoir aider des professionnels qui démarraient leur activité, facilement accessible au Sud de Lille, avec un environnement sécurisant. Le parking est gratuit, les accès sont badgés, le wi-fi au top pour surfer sur internet, et nous proposons un photocopieur commun, une cuisine avec thé et café offerts pour permettre la rencontre entre coworkers, des espaces de repos/travail...** ».

Le coworking : un mode de travail qui a de l'avenir

La location est de 210 euros par mois charges comprises (petits bureaux) ou 730 euros (le plus grand bureau). La location est prévue pour 3 mois renouvelables, mais on peut aussi louer à la journée pour une réunion, par exemple. « **Avec la COVID et le télétravail, certains rendent les grands bureaux, mais d'autres ont justement besoin de se retrouver de temps en temps en présentiel. En tout cas, le coworking reste une solution d'avenir** ». De plus, à côté des bureaux de coworking, deux grands espaces très design ont été créés et abritent un studio photo et un dépôt de petits meubles colorés et élégants, à l'image du « 21 ».

Espace de coworking « Le 21 », 21 rue du Luyot dans la Zone Industrielle de Seclin. Contacter Nathalie Combard : nathalie@le21.fr ou 06.84.86.67.12.

AGENDAS

Registre des personnes vulnérables du C.C.A.S : La Municipalité propose aux Seclinois et Seclinoises qui en font la demande de contacter le C.C.A.S afin d'être inscrit sur le registre des personnes vulnérables. Vous êtes isolé(e)? En situation de handicap ? Vulnérable ? Besoin de soutien concernant la lutte contre la pandémie COVID 19 ? N'hésitez pas à téléphoner au C.C.A.S de la mairie de Seclin au **03.20.62.91.14**. Cette inscription permettra aux agents de la Ville de vous téléphoner, de prendre régulièrement de vos nouvelles, et de vous aider en qu'à de besoin. De même, si vous connaissez un(e) Seclinois(e) dans ce cas, parlez-lui du registre, afin qu'elle ou il s'inscrive.

Permanences : Roger Mille, conseiller délégué aux Seniors, aux Affaires patriotiques, également en charge des cimetières vous reçoit, sur rendez-vous chaque 1er vendredi du mois (9h à 12h), en mairie. **Rdv : 03.20.62.91.13**

Promenade douce : lundi 26 avril, 13h45, la Ville de Seclin propose aux seniors une balade douce au départ de la gare. Une promenade proposée par Christian Vasseur. Inscription obligatoire avec la carte seniors au **03.20.62.91.10**.

Rendez-vous Citoyens : le Maire de Seclin, François-Xavier Cadart, organise chaque semaine, des permanences citoyennes à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous. **Rdv au 03.20.62.91.29.**

Permanences : Marie-Chantal Rachez, Adjointe, déléguée à l'Action Sociale et à l'Intergénérationnel, un lundi sur deux. **Inscription : 03.20.62.91.14.**

Canal de Seclin : dans le journal du 1er avril, nous recherchions un dauphin d'eau douce dans le Canal de Seclin. Cet animal existe bien en Amazonie ou encore en Inde, mais pas de trace à Seclin. Un poisson ... d'avril !)

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88



Médecin
Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés -
Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)
Contacter le 03.20.33.20.33

Pharmacie
Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale
Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

Restauration municipale



Menu du 12/04 au 16/04 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Macédoine de légumes au thon, hachis Parmentier, salade composée, yaourt nature sucré bio.
Mardi	Potage tomates, cuisse de poulet à l'échalotes, blanc de poireaux, gratin pommes de terre, yaourt aux fruits bio.
Mercredi	Repas végétarien : pizza, omelette au fromage, poêlée de légumes ratatouille, céréales bio, orange ou kiwi.
Jeudi	Jambon blanc, crudités (tomates, taboulé, pommes de terre), croissant, compote de pomme et petits-beurre.
Vendredi	Rôti de veau, sauce au poivre, purée de potiron, salade verte, délice de camembert, beignet aux pommes.

État civil du 25/03/2021 au 02/04/2021

Naissances déclarées
Pas de naissance déclarée durant cette période.

Décès déclarés
- Nelly Derache, veuve Catenne, 75 ans ;
- Jacques Van Camelbeck, 85 ans ;
- Solange Wacrenier, veuve Serrurier, 87 ans.